



# INFORMATIONS

## GROUPES 2018



Référencement Éducation Nationale n° 35-29 - Agréments : Jeunesse et Sport n° 035288226 - Tourisme n° AG 075950048

### Ethic Etapes Auberge de jeunesse - Patrick Varangot

37 avenue du Révérend Père Umbricht - 35400 Saint-Malo

Tél. : 02 99 40 29 80 - Fax : 02 99 40 29 02

Mail : [reception@atal.bzh](mailto:reception@atal.bzh) - Site : [www.centrevarangot.com](http://www.centrevarangot.com)

Siret : 777 769 506 00018 - APE : 5590Z



éthic étapes  
PATRICK VARANGOT  
SAINT-MALO



Le tourisme  
au service des hommes et des territoires

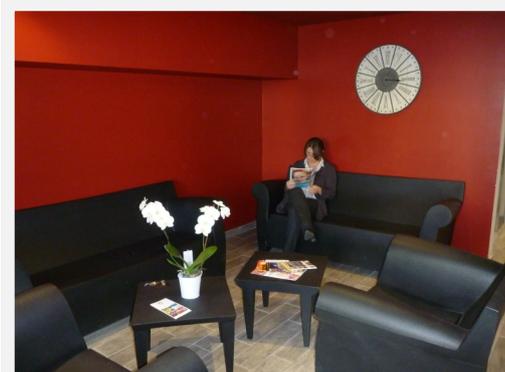




## Tout un état d'esprit !

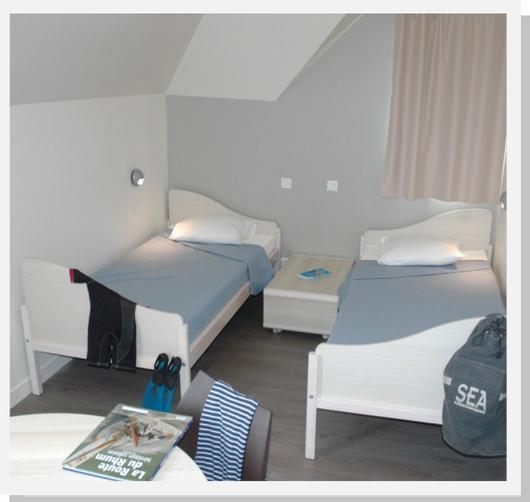
Situé à 200 m de la grande plage de Saint-Malo, et 2,5 km du cœur historique de la ville, notre Centre Ethic étapes vous accueille dans un cadre agréable, qui favorise les rencontres, les échanges, la mixité et la convivialité.

Notre Centre, de 285 lits, accueille toute l'année en demi-pension ou pension complète, tous types de groupes.



## Détendez-vous dans vos espaces réservés !

- Capacité d'accueil : 285 lits répartis dans 4 bâtiments.
- 96 chambres de 2 à 6 lits, au sol ou superposés, avec douche, toilettes et lavabo.
- 6 chambres sont spécialement équipées pour les personnes à mobilité réduite.
- Linge de lit fourni.
- Option lit fait à l'arrivée : renseignements lors de la réservation.



## Le Centre vous accueille 24h/24h, 7j/7j.

La réception est ouverte de 8h00 à 22h30. Pour votre sécurité, le Centre ferme ses portes de 23h00 à 6h00 tout en restant accessible via la présence de l'Agent d'accueil et de sécurité nuit.



## Ethic Etapes Auberge de jeunesse - Patrick Varangot

37 avenue du Révérend Père Umbricht - 35400 Saint-Malo

Tél. : 02 99 40 29 80 - Fax : 02 99 40 29 02

Mail : [reception@atal.bzh](mailto:reception@atal.bzh) - Site : [www.centrevarangot.com](http://www.centrevarangot.com)

Siret : 777 769 506 00018 - APE : 5590Z





# TARIFS GROUPES 2018

Prix en Euros par personne

Pour gérer vos imprévus,  
pensez à l'assurance annulation  
→ 2,5% du coût du séjour  
(cf résumé des garanties)

Formule	Séjour une nuit	Séjour plusieurs nuits	Séjour une nuit - 12 ans	Séjour plusieurs nuits - 12 ans
Demi pension	36,60 €	35,30 €	33,65 €	32,55 €
Pension complète	48,00 €	46,70 €	43,20 €	42,10 €

## ADHESION au choix

- ➔ Adhésion "groupes" à l'Association Ty Al Levenez : 30,00 €.
- ➔ Carte internationale FUAJ "groupes" : 50,00 € (donne accès à toutes les auberges de jeunesse).

## REDUCTIONS

- ➔ Une gratuité accordée par tranche de 20 personnes payantes (base demi-pension ou pension complète avec menu équipage).

## OPTIONS

- ➔ Supplément chambre individuelle : 17,50 € par nuit.
- ➔ Lits faits à l'arrivée : 4,50 € par lit.
- ➔ Paniers repas : 2 formules, 8,30 € ou 10,20 € par personne.
- ➔ Repas améliorés : de 17,00 € à 36,50 € selon la formule choisie (groupes d'au moins 20 personnes).
- ➔ Goûters : 3,60 € par personne.

Nous pouvons vous aider dans le choix et la planification de vos activités.

## Ethic Etapes Auberge de jeunesse - Patrick Varangot

37 avenue du Révérend Père Umbricht - 35400 Saint-Malo

Tél. : 02 99 40 29 80 - Fax : 02 99 40 29 02

Mail : reception@atal.bzh - Site : www.centrevarangot.com

Siret : 777 769 506 00018 - APE : 5590Z



ethic étapes  
PATRICK VARANGOT  
SAINT-MALO



## TARIFS LOCATION

### SALLES 2018

Nom des salles	Surface	Tarif journée* Dans le cadre d'un séjour avec repas et/ou hébergement		Tarif journée* Sans repas ni hébergement	
		Salle non préparée	Salle préparée	Salle non préparée	Salle préparée
Rochebonne	100 m <sup>2</sup>	84 €	105 €	126 €	147 €
L'Eventail Le Sillon La Hoguette	50 m <sup>2</sup>	63 €	84 €	105 €	126 €
Grande Plage*	150 m <sup>2</sup>	158 €	200 €	273 €	336 €

\*Grande Plage = réunion des salles Eventail, Sillon et Hoguette.  
Tarifs 1/2 journée et semaine sur demande.

#### Matériel inclus dans la location :

- Ecran
- Vidéoprojecteur
- Sonorisation
- Tableau blanc, paperboard
- Accès Wifi

#### Restauration :

- Pause biscuit : 3,60 €
- Pause viennoiserie : 5,10 €
- Repas servis à table.  
Formules réunion à partir de 16,40 € par pers.

➔ Sous réserve d'adhésion à l'Association ou au réseau des auberges de jeunesse.

➔ Pour toute autre prestation ou demande de devis, n'hésitez pas à nous contacter.

➔ La location de salle est réservée prioritairement aux groupes qui hébergent dans notre Centre. Toute demande de location de salle émanant de groupes qui n'hébergent pas et/ou qui ne se restaureront pas au Centre, ne pourra être validée que dans un délai d'un mois maximum avant la date de réservation.



#### Ethic Etapes Auberge de jeunesse - Patrick Varangot

37 avenue du Révérend Père Umbricht - 35400 Saint-Malo

Tél. : 02 99 40 29 80 - Fax : 02 99 40 29 02

Mail : reception@atal.bzh - Site : www.centrevarangot.com

Siret : 777 769 506 00018 - APE : 5590Z



# TARIFS RESTAURATION

## GROUPES 2018

Formules repas	Prix / pers. TTC
Menu "Équipage" : entrée, plat, dessert, 1 bouteille de cidre pour 4 <i>(service au plat)</i>	11,40 €
Menu "Bosco" : entrée, plat, dessert, café, 1 bout. de cidre pour 4 <i>(service au plat)</i>	12,70 €
Menu "Corsaire" : entrée, plat, dessert, café, 1 bout. de vin pour 4 <i>(service au plat)</i>	17,00 €
Menu "Canot" : apéritif, entrée, plat, dessert, café, 1 bout. de vin pour 4 <i>(service à l'assiette)</i>	23,30 €
Menu "Frégate" : apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, café, 1 bout. de vin pour 4 <i>(service à l'assiette)</i>	25,80 €
Supplément fromage	2,50 €
Panier repas standard	8,30 €
Panier repas amélioré	10,20 €
Goûter	3,60 €
Pause biscuit	3,60 €
Pause viennoiserie	5,10 €

- ➔ Possibilité de repas "fruits de mer". Nous consulter.
- ➔ Sous réserve d'adhésion à l'Association ou au réseau des auberges de jeunesse.
- ➔ Pour toute autre prestation ou demande de devis, n'hésitez pas à nous contacter.

Référencement Éducation Nationale n° 35-29  
Agréments : Jeunesse et Sport n° 035288226



### Ethic Etapes Auberge de jeunesse - Patrick Varangot

37 avenue du Révérend Père Umbricht - 35400 Saint-Malo  
**Tél. : 02 99 40 29 80 - Fax : 02 99 40 29 02**  
 Mail : [reception@atal.bzh](mailto:reception@atal.bzh) - Site : [www.centrevarangot.com](http://www.centrevarangot.com)  
 Siret : 777 769 506 00018 - APE : 5590Z



## DES IDÉES ACTIVITÉS POUR VOS SÉJOURS

Pour animer vos séjour groupes, notre Centre vous propose toute une gamme d'activités en lien avec nos partenaires locaux.

Activité	Prix / pers. TTC
Char à voile	15 €
Planche à voile	12 €
Catamaran	18 €
Visite interactive de Saint-Malo	8,50 €
Chasse au trésor dans la Cité Corsaire	8,50 €
Pêche à pied	8,50 €
Découverte des métiers du port	8,50 €
Initiation à l'ornithologie	8,50 €
Atelier d'archéologie sous-marine « Silence... ça fouille »	3,50 €
Randonnée aquatique	26 €
Visite d'une authentique demeure de corsaire	4,50 €
Atelier découverte des épices	7,50 €



- ➔ Tarifs 2017 par personne, indicatifs et variables selon le nombre de personnes et sous condition de la disponibilité de nos prestataires.
- ➔ Liste non exhaustive. Transport non compris.

### Ethic Etapes Auberge de jeunesse - Patrick Varangot

37 avenue du Révérend Père Umbricht - 35400 Saint-Malo

Tél. : 02 99 40 29 80 - Fax : 02 99 40 29 02

Mail : [reception@atal.bzh](mailto:reception@atal.bzh) - Site : [www.centrevarangot.com](http://www.centrevarangot.com)

Siret : 777 769 506 00018 - APE : 5590Z



ethic étapes  
PATRICK VARANGOT  
SAINT-MALO



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION ET DE VENTE

Les conditions générales de réservation et de vente régissent les rapports entre l'Ethic Etapes Patrick Varangot et ses clients.

La réservation d'un séjour, d'une location de salle ou autre prestation implique l'adhésion "ipso facto" à ces conditions générales : elles sont considérées comme acceptées par le client dès le versement de l'acompte et/ou du contrat de réservation.

### ART. I - Application

A - L'activité accueil des groupes est applicable uniquement pour les groupes constitués d'un minimum de 10 personnes.

B - La demi-pension est obligatoire : 1 nuit + 1 petit-déjeuner + 1 repas ou panier repas.

Le nombre des repas doit alors être égal au nombre de nuits. Il est possible de prendre deux repas le même jour et de ne pas en prendre le lendemain.

C - Le client fait son affaire de toutes déclarations ou demandes d'autorisation préalables éventuellement nécessaires qui doivent être effectuées auprès des organismes ou toutes administrations du lieu de situation de l'Ethic Etapes Patrick Varangot.

En aucun cas, l'Ethic Etape Patrick Varangot ne pourra être tenu pour responsable du défaut de ces déclarations.

### ART. II - Tarifs

A - Les prix indiqués sont en Euro, toutes taxes comprises.

B - Ces tarifs sont appliqués à tous les membres du groupe, y compris les accompagnateurs et les chauffeurs (1 gratuité sera accordée par tranche de 20 personnes payantes).

C - Garantie de prix :

Les tarifs proposés sur la proposition tarifaire sont fermes pour 3 mois à la date de l'envoi.

Dès lors où le séjour est confirmé, les tarifs sont fermes sauf changement des taux, des taxes ou de révision des prix d'un prestataire externe.

### ART. III - Modalité de réservation

#### *1) Versement de l'acompte*

A - Les soldes de règlement sont établis en euro; ils doivent être réglés en euros. L'Ethic Etapes Patrick Varangot ne prend en charge ni frais de change, ni frais de virement.

Les conditions générales de réservation et de vente sont imprimées sur les contrats de réservation.

B - L'Ethic Etapes ne considère un séjour, une location de salle ou une autre prestation définitivement confirmé qu'au versement, dans un délai de 15 jours, de l'acompte accompagné du contrat de réservation complété et signé.

A défaut du retour du contrat de réservation, la réception de l'acompte par l'Ethic Etapes Patrick Varangot implique l'adhésion totale du client aux présentes conditions générales et aux éléments du contrat tel qu'ils vous ont été adressés au moment de la réservation et la date de l'acompte.

C - Le versement de l'acompte doit être égal à 25 % du montant total de la prestation réservée.

D - Pour une réservation à moins de 30 jours l'intégralité du règlement est exigé à la réservation sauf accord préalable de l'Ethic Etapes Patrick Varangot.

E - La date de versement de l'acompte est indiquée sur le contrat de réservation, passée cette date l'Ethic Etapes Patrick Varangot annulera la réservation sans relance.

#### *2) Règlement du séjour*

A - Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant l'arrivée du groupe, sauf accord préalable.

B - Dans le cas d'un accord préalable écrit pour un règlement à réception de la facture, celle-ci est à régler comptant.

Les factures non payées dans un délai de 30 jours entraîneront le paiement de frais d'agio décomptés au taux d'intérêt légal majoré de deux points.

C - À défaut du respect des conditions de règlement des factures, l'Ethic Etapes Patrick Varangot se réserve le droit de ne pas exécuter ses obligations portant sur les réservations ultérieures.

**D - Les règlements devront être effectués à l'ordre de l'Ethic Etapes Patrick Varangot.**

**E - Nos coordonnées pour virement bancaire : TAVS Patrick Varangot.**

**Crédit mutuel de Bretagne - 1 Bd de Rochebonne - 35400 SAINT-MALO**

**Banque 15589 - Guichet 35137 - Compte n° 00308777343 - Clé RIB 39**

**IBAN : FR76 1558 9351 3700 3087 7734 339 - BIC : CMBRFR2BARK**

### ART. IV - Repas

Les services des repas doivent être confirmés 10 jours avant l'arrivée.

Toute modification d'horaire, de repas (sport; régime ...) est à préciser à l'envoi du contrat de réservation.

A - Le nombre de couverts devra être confirmé au plus tard 10 jours avant la date de la manifestation.

Ce nombre sera retenu comme base de facturation. Pour toute baisse d'effectifs annoncée moins de 10 jours avant l'arrivée du groupe, il sera facturé 2,50€ de frais de désistement par repas. Les repas annulés le jour même de l'arrivée du groupe restent dûs. Les horaires de repas sont les suivantes :

Dîner : 19h30 ; Déjeuner : 12h30.

Dans un menu proposé, toute demande de repas spécifiques, différents de ceux du reste du groupe, quelle qu'en soit la raison, fera l'objet d'une majoration tarifaire, et devra être annoncée 15 jours avant l'arrivée.

### ART. V - Salle

La réservation des salles est réservée prioritairement aux groupes qui hébergent et/ou se restaurent dans notre centre. Sinon la demande sera traitée dans un délai maximum d'un mois avant la date de l'événement.

A - Les salles sont réservées aux réunions à caractère privé. Les réunions publiques avec convocation par affichage ou presse sont strictement interdites.

B - En cas de non utilisation d'une salle de réunion ou d'annulation à moins de 30 jours avant la date d'utilisation prévue, l'Ethic Etapes Patrick Varangot conserve l'intégralité de l'acompte versé.

L'Ethic Etapes Patrick Varangot se réserve le droit de modifier une réservation de salle en fournissant une salle équivalente.

C - En cas de location de salle, le nombre de participants devra être confirmé au plus tard 10 jours avant la date de la manifestation.

### ART. VI - Hébergement

A - L'Ethic Etapes Patrick Varangot ne peut pas garantir le regroupement de chambres à un ou plusieurs étages pour un même groupe, ni garantir l'exclusivité d'un étage.

B - L'arrivée doit obligatoirement être prévue avant 19h00. Les clés des chambres sont remises **à partir de 16h00. Les chambres doivent être libérées pour 10h00** le jour du départ.

C - En raison de circonstances exceptionnelles, l'Ethic Etapes Patrick Varangot se réserve la possibilité de faire héberger les clients du groupe ou certains d'entre eux dans un hôtel proche de qualité équivalente sans aucune modification tarifaire.

### ART. VII - Modification de la prestation

#### *1) Annulation du séjour ou d'une autre prestation*

A - Si l'annulation intervient entre la date de versement de l'acompte et 90 jours avant la date prévue d'arrivée du groupe, ou du début de la manifestation, l'Ethic Etapes Patrick Varangot conserve 50 % de l'acompte versé.

B - Si l'annulation intervient entre 89 et 60 jours avant la date prévue d'arrivée du groupe ou de début de la manifestation, l'Ethic Etapes Patrick Varangot conserve 70 % de l'acompte versé.

C - Si l'annulation intervient entre 59 et 30 jours avant la date prévue d'arrivée du groupe ou de début de la manifestation, l'Ethic Etapes Patrick Varangot conserve l'intégralité de l'acompte versé.

D - Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée du groupe ou de début de la manifestation, l'intégralité des sommes engagées est due.

#### *2) Annulation partielle : réduction d'effectif*

A - De la confirmation à 90 jours avant l'arrivée du groupe, il sera facturé un dédit de 5 € par personne et par jour de séjour.

B - De 89 jours à 30 jours avant l'arrivée du groupe, il sera facturé un dédit de 7 € par personne et par jour de séjour.

C - De 29 jours au jour d'arrivée du groupe, facturation du nombre de personnes initialement annoncées.

#### *3) Annulation partielle : réduction de la durée du séjour*

Toute réduction de la durée du séjour est soumise à l'accord de l'Ethic Etapes Patrick Varangot.

A - Pour toute demande de réduction intervenant entre la confirmation du séjour et 90 jours avant l'arrivée du groupe, il sera facturé un dédit de 7 € par personne et par jour annulé.

B - Une demande de réduction intervenant entre 89 jours et 60 jours avant la date prévue d'arrivée du groupe entraîne un dédit de 10 € par personne et par jour annulé.

C - Une demande de réduction intervenant moins de 60 jours avant la date prévue d'arrivée du groupe entraîne un dédit de 13 € par personne et par jour annulé.

#### *4) Arrivée tardive*

En cas d'arrivée tardive d'un groupe, le client supportera en totalité le coût des prestations réservées par lui mais non consommées du fait de ce retard.

### ART VIII - Divers

#### *1) Formalités spéciales*

Le client fait son affaire de toutes déclarations ou demandes d'autorisation préalables éventuellement nécessaires qui doivent être effectuées auprès des organismes ou toutes administrations du lieu de situation de L'Ethic Etapes Patrick Varangot. En aucun cas, L'Ethic Etapes Patrick Varangot ne pourra être tenu pour responsable du défaut de ces déclarations.

#### *2) Assurances*

A - L'Ethic Etapes Patrick Varangot ne pourra être tenu pour responsable, ni des vols ni des dégradations que peut subir le matériel entreposé par l'organisateur, sauf effraction.

**L'Ethic Etapes Patrick Varangot recommande vivement au client de souscrire l'assurance annulation. Le montant de l'assurance annulation à souscrire figure sur le devis. Vous reporter à la page jointe du présent contrat pour la souscrire.**

B - L'Ethic Etapes Patrick Varangot a souscrit auprès de la SHAM un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle qu'il est susceptible d'encourir en qualité d'association de tourisme au titre des activités visées par la loi n°92645du 13 juillet 1992 et conforme aux dispositions des articles 20 et suivants du Décret n°94490 du 15juin 1994.

3) En aucun cas, le client n'est autorisé à introduire à l'Ethic Etapes Patrick Varangot des boissons alcoolisées, des armes, des objets dangereux ou des stupéfiants.

#### *4) Cession de contrat*

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions, sous réserve d'en avoir informé l'Ethic Etapes Patrick Varangot par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du séjour ou de la manifestation et sous réserve d'accord du Centre Patrick Varangot.

#### *5) Règlement des factures*

A - Les factures sont établies en euro; elles doivent être réglées en euro. L'Ethic Etapes Patrick Varangot ne prend en charge ni frais de change, ni frais de virement.

**B - Les factures doivent être réglées au plus tard 30 jours avant l'arrivée du groupe, sauf accord préalable.**

C - Dans le cas d'un accord préalable écrit pour un règlement à réception de la facture, celle-ci est à régler comptant.

Les factures non payées dans un délai de 30 jours entraîneront le paiement de frais d'agio décomptés au taux d'intérêt légal majoré de deux points.

D - À défaut du respect des conditions de règlement des factures, l'Ethic Etapes Patrick Varangot se réserve le droit de ne pas exécuter ses obligations portant sur les réservations ultérieures.

#### *6) Réclamations*

L'acheteur peut saisir l'Ethic Etapes Patrick Varangot pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai n'excédant pas 8 jours après la fin du séjour ou de la manifestation.

#### *7) Cas de force majeure*

La Direction de l'Ethic Etapes Patrick Varangot se réserve le droit d'annuler la réservation si des événements de force majeure ou des cas de fortuits l'y contraignent (grève, incendie, dégâts des eaux,...).